

COMPTE RENDU DU CCAS DU 27 OCTOBRE 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept octobre, à vingt heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président.

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANCOIS, Mme Valérie PANIER, Mme Odile SCHELLES.

Etaient absents et excusés : M. Georges LEVEQUE, Mme Isabelle CLOSMENIL, Mme Alexandra LECLER.

Date de convocation : 19 octobre 2022

Nbre de membres en exercice : 11 Nbre de présents : 7 Nbre de votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Sandra Lemarchand.

1. Bilan repas des Aînés

Bilan très positif avec bcp de satisfaction des participants concernant la préparation, l'organisation...

Très bon retour sur le repas du traiteur et sa prestation (nettoyage de la cuisine, préparation des plats).

Les tables étaient bien positionnées dans la salle (table de 12 personnes en épi), ce qui favorisait les échanges en petit comité.

80 participants au total (avec les organisateurs).

1 réflexion a été faite lors du repas : « avant on ne faisait pas payer les conjoints ».

Il semblerait que les raisons des personnes qui ne sont pas venues ne sont pas liées à la participation financière demandée au conjoint ou à la condition d'âge passée à 67 ans.

Pour l'année prochaine, il conviendra de réfléchir à proposer un moyen de locomotion pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seule. Cette information pourra être diffusée au préalable sur le bulletin municipal.

Budget : 5300 €

Reste : 3211,54 €

La majorité des membres du CCAS serait favorable à renouveler cette manifestation en octobre 2023. Il conviendra d'en faire la publicité à l'avance sur le bulletin ainsi que sur le panneau d'affichage.

La question a été posée si l'on devait offrir des chocolats ou autre comme l'année dernière pour les fêtes de fin d'année. Le repas ayant eu lieu, il ne semble pas nécessaire d'en faire plus ; d'autant que la volonté des membres du CCAS est que ses actions ne soient pas en faveur d'une seule tranche d'âge mais bien au profit de toute la population.

2. UnisCité : dispositif à mettre en place pour des visites de convivialité

Présentation est faite du dispositif proposé par UnisCité suite à la rencontre avec Mme MUSTIERE à la mairie courant octobre.

Comment pouvons-nous démarcher les personnes ? Diffuser l'information en transmettant un écrit aux professionnels de santé, au club de l'amitié, aux aides ménagères, aux aidants...

Nous pourrions envisager d'aller chez les personnes directement pour proposer les visites de convivialité en laissant un flyer.

Date retenue pour une rencontre-café afin de présenter le dispositif : mardi 3/01 à 14h à la salle Edeline.

Emmanuelle BEIGNON propose de diffuser l'information aux infirmières, Odile SCHELLES à l'épicerie...,

Nous allons travailler sur une version allégée du flyer pour en faire la distribution.

3. Aide au permis

Il s'agirait d'une aide financière donnée aux jeunes pour financer le permis de conduire en contrepartie de services rendus pour la collectivité (accompagné par les employés communaux). L'idée est d'aider dans une dynamique positive.

Des modèles de contrat ont été recueillis auprès d'autres collectivités. Il faut passer une convention avec une auto-école.

Questions à se poser : pour quel public ? montant de l'aide ? quelle contrepartie ?

Il faudrait que les jeunes soient en recherche de travail, qu'ils motivent leur demande.

Voir auprès de la Bac ou la mission locale s'ils accompagnent des jeunes de Cahagnes.

Une sélection serait déjà faite si l'aide est en faveur de jeunes à partir de 18 ans.

On pourrait envisager une aide de 200-300 €.

La contrepartie pourrait se faire auprès d'une association, événement dans la commune à organiser puisqu'il pourrait être difficile de laisser la charge à un employé communal.

Les assurances des mairies incluent ce type de prise en charge.

Réfléchir à une liste de tout ce qu'on pourrait envisager comme tâches à faire.

Il faut qu'il y ait un tuteur à chaque fois (un employé communal ou un responsable des associations).

Il faudrait en parler aux associations pour recenser les besoins : cf flyer mairie de Caen.

Des actions avec le CMJ pourrait être proposées.

Reste à trouver des critères (ressources ? Ou pas ?)

Emmanuelle BEIGNON va demander la liste des jeunes de + de 18 ans au secrétariat de la mairie.

3. Chocolats de Noël

Sujet abordé dans le bilan du repas des aînés.

Questions diverses

Il est proposé d'inviter le président des restos du coeur lors d'un prochain CCAS pour savoir quels sont les critères d'attribution et comment faire pour en bénéficier.

Fin de la séance : 21h41

Le Président,

Guillaume DUJARDIN

